

CR CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 08 11 2018
MAISON DU DEVELOPPEMENT D'ANTRAIN – 18H30

Présents : BELLOIR Daniel (*à partir de 19h*), BLAISE Françoise, BOULAY BECK Dominique, CHAMPAGNAC Joël, CLOSSAIS Mélanie, COSTARD Jean-Christophe, LHONORE Michel, LOUAPRE Louis, PETAULT Yannick, POMMEREUL Jean-François, TAS Nathalie.

Excusés : BLANC Patrice, GAILLARD Gilbert, HUBERT Pascal, LOHIER Raymonde, RIMASSON Maurice Victor

Absent : FERTE Frédéric, RICHER Claude.

1. ORDRE DU JOUR :

- Travaux de groupe du Projet du Territoire.
- Questions diverses.

Une information est faite en début de réunion pour signaler à partir de 19h30 la présence de Mme COULOMB de Ouest France et de Mme ALLAIN de la Chronique Républicaine dans l'optique de publier un article sur le CD dans les semaines à venir. Pour cette raison, D. RETORE, élu référent au CD, sera également présent à partir de 19h30, afin de représenter Couesnon Marches de Bretagne.

2. TRAVAUX DE GROUPE AUTOUR DU PROJET DU TERRITOIRE :

En accord avec la démarche choisie lors du précédent CD, l'ensemble des membres passe la première partie de réunion scindé en groupes de réflexion autour du Projet du Territoire.

L'objectif est de proposer des axes stratégiques dans le secteur jeunesse/culture/ social/citoyenneté, domaine sur lequel le CD n'a pas encore d'axe fort à proposer. Le point de départ de réflexion du CD pour ces travaux de groupes reste l'objectif fixé en début d'année : « Maintien et développement de la population sur l'ensemble du territoire ».

Deux groupes sont formés et se séparent pour un temps de réflexion de 45 minutes :

- Groupe 1 : BLAISE Françoise, CLOSSAIS Mélanie, COSTARD Jean-Christophe, LHONORE Michel, LOUAPRE Louis. Rejoint à partir de 19h par BELLOIR Daniel.
- Groupe 2 : BOULAY-BECK Dominique, CHAMPAGNAC Joël, PETAULT Yannick, POMMEREUL Jean François, TAS Nathalie.

Au cours des échanges, les principaux éléments qui ressortent au sein des groupes sont : la mobilité, les services de proximité, le rôle des acteurs associatifs, l'implication de la jeunesse sur le territoire...

Restitution des échanges Groupe 1 :

La question du service de proximité en milieu rural :

- F. BLAISE : Le groupe a mis en avant l'importance de garder une proximité de services afin de conserver une équité d'accès sur tout le territoire.
- M. LHONORE : Abonde dans ce sens en mettant en avant la question de l'accès à l'information sur le territoire. Pour rester proche des habitants il faut leur faciliter l'accès à l'information sur les services du territoire, car en milieu rural les freins à la mobilité sont forts. Il faut garder des moyens pour aller vers les populations, d'autant que ce sont souvent les personnes les plus dans le besoin qui sont freinées par la mobilité. Le service de proximité est une des solutions, exemple d'un service de proximité itinérant grâce à un camping-car dans l'Aisne (article Ouest France du 19/03/18), il y en a sûrement d'autres à travailler.

La place des acteurs associatifs sur le territoire :

- Le groupe propose également une réflexion sur ce qui rend un territoire attractif hors du facteur économique. L'attractivité économique n'est pas forcément la réponse pour fixer les populations étant donné le maillage du territoire : certaines zones sont trop éloignées ou pas assez équipées pour attirer des entreprises et certains bourgs au bassin de population restreint ne peuvent pas soutenir l'activité d'un commerce de proximité. En l'absence d'un critère économique, qu'est ce qui peut attirer ou maintenir des populations sur un territoire ? La qualité de vie et un lien social fort. L'associatif a un rôle central à jouer dans la vie des communautés, il faut donc accompagner ces structures financièrement, mais aussi sur d'autres critères comme de l'aide logistique ou administrative.

Le rôle de la jeunesse dans l'attractivité du territoire :

- Autre point : La jeunesse (adolescents) acteur de la vie locale. Cette population est l'avenir du territoire et elle a envie de faire des choses (voir conseils des jeunes très actifs sur certaines communes). Développer des outils citoyens pour ce public, comme les conseils des jeunes, permet de former les citoyens de demain et les intéresser à la vie locale. Pour développer ces actions, il faudrait à terme s'appuyer sur les ASLH et services jeunesse du territoire, afin d'avoir des personnes compétentes pour animer et gérer des groupes de jeunes sur des projets.

Les axes proposés par le groupe :

- Favoriser les services de proximité au cœur des bourgs et au plus proche des populations.
- Aider au développement et renforcement du secteur associatif sur le territoire par un accompagnement complet.
- Favoriser le développement d'actions citoyennes « jeunesse » afin de former de nouveaux habitants actifs, essentiels au territoire de demain.
- Reconnaissance en général des acteurs locaux qui doivent être écoutés et surtout entendus.

Restitution des échanges Groupe 2 :

Développement d'une mobilité solidaire :

- D. BECK : Volonté d'accès aux propositions de services et d'offres du territoire peu importe où on se trouve sur le territoire. Au-delà d'un aspect service de proximité, le groupe a travaillé sur un axe mobilité sociale et solidaire pour palier au problème d'accès au service. En raison de la configuration du territoire, un réseau de transports en commun n'est pas envisageable. Il faut donc trouver d'autres solutions pour que chacun puisse aller vers les services qui lui sont nécessaires, en axant plus fortement sur les populations fragiles pour lesquelles la mobilité physique (absence de voiture) n'est pas toujours le seul frein (différence de culture, incompréhension, méconnaissance de services, etc.).

N. TAS : Pour atteindre ces populations on peut notamment prendre appui sur les écoles et la communauté scolaire qui ont un rôle de prescripteur et qui ont déjà mis en place certaines mobilités solidaires (entraide pour déposer ou récupérer les enfants à l'école ou aux activités).
Idée d'actions : création d'une plateforme de transport solidaire sur le territoire.

L'accompagnement aux pratiques numériques :

- Dans la même optique d'accès au service : le groupe a évoqué l'importance de l'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées et à la formation au numérique pour réduire la fracture entre les populations, atténuer le frein lié à la mobilité et permettre à toute la population de suivre le mouvement global de dématérialisation des services.

Aider les acteurs associatifs du territoire :

- Le groupe a également eu une réflexion similaire au premier groupe sur les associations en tant que moteur du territoire apportant une réelle qualité de vie. Le manque d'accompagnement et d'écoute de ces structures est dommageable et il faut trouver des moyens de les accompagner sur toutes les facettes de leurs activités et pas seulement sur l'aspect financier. Exemple d'actions à terme : plateforme de partage de matériel, aide à la connaissance des acteurs par des assises de la vie associative, harmonisation des objectifs des acteurs par la création d'une charte commune d'accueil des habitants, création d'un fond de dotation pour les projets innovants des associations, avoir un animateur dédié à l'accompagnement des associations du territoire...

Des politiques existantes de qualité à conserver :

- Le groupe a également mis en avant qu'aujourd'hui sur le territoire des actions efficaces sont en place et permettent l'accès à des services, notamment culturel, au plus grand nombre (ex : les chèques culture). Ces dispositifs d'accès doivent être maintenus et développés, car ils permettent l'accompagnement des populations les plus fragiles.

Suite à l'exposition des différentes réflexions, le CD se met d'accord sur 4 axes à proposer pour le Projet du Territoire en plus de ceux déjà élaborés dans les groupes Economie et Environnement.

- Axe 1 : Favoriser les mobilités pour tous.
L'axe mobilité est déjà présent dans les propositions du CD via le groupe Environnement (mobilité partagée dans un but écologique notamment). Il est ici proposé de l'enrichir avec un volet social. L'idée est de favoriser les mobilités solidaires via l'action citoyenne ou de manière

institutionnalisée, afin d'offrir la même mobilité pour tous sur le territoire, avec notamment un effort sur les populations plus fragilisées.

- Axe 2 : Développer l'accompagnement des structures du secteur associatif afin de conserver et développer une attractivité de territoire.

Axe central afin de proposer une vie locale active et enrichissante qui fixe les populations présentes et puisse attirer de nouvelles, même dans des zones de territoire où l'attractivité économique n'est pas un point fort.

- Axe 3 : Des services de proximité comme facteur d'équité territoriale.

Conserver et développer un maillage de services de proximité sur l'ensemble du territoire pour garder à la fois un aspect humain dans les relations aux populations et rendre le territoire plus équitable malgré les problématiques de mobilité. Ainsi les services essentiels de Couesnon Marches de Bretagne et ses partenaires seraient accessibles à tous, via des permanences par exemple, en des points fixes du territoire avec des espaces permettant également l'accès et l'accompagnement aux services numériques disponibles.

- Axe 4 : Créer un territoire dynamique et innovant par la formation des futurs citoyens.

Un territoire a besoin de l'investissement de sa population pour être dynamique et évoluer. En formant la jeunesse du territoire à l'investissement citoyen et à la conduite de projet, on renforce l'attachement au territoire, redonne une place à la jeunesse et crée à terme des citoyens investis sur l'avenir du territoire et force de proposition.

Ces quatre propositions seront harmonisées avec celles faites lors des précédentes réunions par la coordinatrice et envoyées aux membres du CD, afin de proposer aux élus de Couesnon Marches de Bretagne les axes stratégiques les plus complets possibles dans le cadre de la saisine.

Réflexion de N. TAS :

- Lors des échanges le terme de « territoire » est omniprésent et le CD lui-même travaille actuellement sur le Projet du Territoire. Mais à l'échelle du citoyen, chacun a remarqué qu'il y a une méconnaissance du territoire « Couesnon Marches de Bretagne ». Les habitants ne s'identifient pas à lui en tant que territoire de vie et certaines personnes ne connaissent pas le nom de la nouvelle intercommunalité, ni les communes qu'elle englobe.
Il serait intéressant pour le CD de réfléchir à la manière de devenir un acteur de l'identification du territoire et de la création d'un sentiment d'appartenance.
La communication de Couesnon Marches de Bretagne fait actuellement défaut, car on connaît mal les nouveaux services et la nouvelle organisation. Mais au-delà de ces éléments, il faudrait trouver des axes forts de communication qui favorisent un attachement à la nouvelle entité.
En partant par exemple du principe : Quelles sont les valeurs du territoire ? Quels sont les centres d'intérêt du territoire à valoriser ?
- Le conseil de développement ajoute cette réflexion aux possibles axes de travail pour 2019 qui seront départagés lors d'une réunion ultérieure.

3. QUESTIONS DIVERSES

En cours de réunion, les journalistes de la Chronique Républicaine et de Ouest France, ainsi que Monsieur D. Rétoré, sont arrivés dans le cadre de la communication sur le CD.

Un échange avec les deux correspondantes a été proposé avec les membres du CD et l'élu référent. Une note de synthèse des différents éléments constitutifs du CD et annonçant le recrutement de nouveaux membres a été fournie aux correspondantes.

Suite à cela D. RETORE a assisté à la fin des réflexions sur les axes du Projet du Territoire et a répondu à diverses questions du CD autour des ateliers des élus sur le Projet du Territoire et sur le fonctionnement de la commission communautaire qui travaille avec le service communication de Couesnon Marches de Bretagne sur la maquette du Mag.

Lors des questions diverses, la possibilité de rencontrer M. Charles LABEDAN, chargé de communication de Couesnon Marches de Bretagne, est proposée aux membres qui ont plusieurs questions sur le service communication et son fonctionnement. La coordonnatrice du CD verra avec C. LABEDAN quelles sont ses disponibilités pour rencontrer le CD.

La prochaine réunion du conseil de développement aura lieu jeudi 13 décembre.

Suite à plusieurs demandes des membres du CD qui souhaitent plus de mobilité sur le territoire, celle-ci se tiendra probablement à Bazouges la Pérouse.

Fait à Maen Roch
Le 14/11/2018